

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 juin 2021

Nombre de membres afférents : 19
En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 17
Date de la Convocation : 29/06/2021
Date d'affichage : 29/06/2021

L'an deux mil vingt et un et le 29 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Joël MALIGNIER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Mathilde SAVARY- Alexandra CHABANIS- Jean GRANGER- Laure DUCHAMP- Jean- Luc MONTAGNER

Excusés : David MAGNET- Nathalie MARECHAL- Céline POIRRIER (pouvoir donné à Mathilde SAVARY).

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2021- 048 : Branchement électrique collectif à partir du poste MONACO

Monsieur le Maire expose la demande de DROME AMENAGEMENT HABITAT concernant des branchements électriques collectifs.

Il s'agirait de procéder à branchement électrique collectif pour alimenter 12 logements, 3 villas et 4 garages chemin de Monaco à partir du poste MONACO pour un montant de 24 748, 02 € (financements mobilisés par le SDED à hauteur de 9 899,21 € et sans participation communale).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de travaux élaboré par le SDED ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Yves COURBIS

Maire

